



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

Cette formation est conforme aux dispositions de l'**arrêté du 2 mai 2005** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur. Formation régie par le ministère de l'intérieur

Durée :	70h00 de formation Soit 9 jours de formation + 1 jour pour l'examen	Tarif :	Cf. devis
Modalités d'accès :	-Retour de convention de formation et de mise à disposition signée par le client, -Le cas échéant, retour de l'accord de prise en charge de l'OPCO, -documents justifiant les pré requis -Le cas échéant, merci de contacter notre référent PSH (coordonnées ci-dessous).	Délais d'accès :	Dès retour des documents de formation, de mise à disposition et de prise en charge OPCO. Une demande auprès du S.D.I.S du lieu de formation doit être faite au moins deux mois avant la date prévue de l'examen
Personnes en situation de handicap (PSH) :			
Modalités d'organisation :	Dates de la formation : Horaires de formation : Lieu de la formation :	Selon planification Selon planification Chez le client	Nombre de participants : 1 à 12 Organisation de la formation : présentiel, en continu
Public visé :	Tout collaborateur dont la mission est d'assurer la sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP) ou immeuble de grande hauteur (IGH)		
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois, selon modèle remis pas le centre) - PSC 1 de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1 en cours de validité. - Diplôme initial SSIAP1 en cours de validité. - Avoir exercé l'emploi d'agent SSIAP1 pendant 1 607h00 sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail 		
Objectifs :	Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.		
Méthodes pédagogiques mobilisées :	bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...	Outils pédagogiques mobilisés :	-support de cours, questionnaires d'évaluation des connaissances théoriques, fiches d'évaluation pratique, aide-mémoire stagiaire. -LOGICIEL QUIZZBOX
Intervenant :	Formateur qualifié disposant de l'habilitation nécessaire		
Modalités d'évaluation :	L'examen est composé de trois épreuves : <ul style="list-style-type: none"> · Epreuve théorique (QCM de 40 questions) · Epreuve orale (Animation d'une séquence pédagogique) · Epreuve pratique (Exercice de gestion du PC en situation de crise) 		
Sanction de la formation :	<ul style="list-style-type: none"> -Un certificat de réalisation est remis à tout stagiaire ayant suivi avec assiduité l'ensemble de l'action de formation. -Après la réussite de l'examen théorique et pratique, délivrance d'un diplôme signé du S.D.I.S. <p><i>* A noter qu'en cas d'échec à une épreuve, le stagiaire peut repasser celle-ci dans un délai de 12 mois suivant la date du premier échec. Passé le délai d'un an, le candidat doit suivre une formation complète avant de se présenter à un nouvel examen</i></p>		
Maintien des connaissances :	2 jours (14h00) tous les 3 ans.		
Contact :	Service commercial et administratif : Référent technique et pédagogique : Référent PSH :	BALLAND Nathalie et TERVER Emilie TERVER Emilie BALLAND Nathalie afsia2@orange.fr 03.24.58.38.80	

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

DESCRIPTION DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES :

Public :	12 stagiaires maximum	Durée totale indicative :	70 heures hors examen et temps de déplacement
-----------------	-----------------------	----------------------------------	---

Pré requis :	<p><i>Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>* Titulaire du SSIAP1 à jour</i> <i>* Avoir exercé l'emploi d'agent SSIAP1 pendant 1 607h00 sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail</i> <i>* PSC1 acquis depuis moins de 2 ans ou PSE1 ou SST en cours de validité</i> <i>* Aptitude médicale datant de moins de 3 mois</i>
---------------------	---

DESCRIPTION DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1^{ère} partie Rôles et missions du chef d'équipe	- Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe	38h00
2^{ème} partie Manipulation des systèmes de sécurité incendie	- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux	10h00
3^{ème} partie Hygiène et sécurité du travail n matière de sécurité incendie	- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	6h00
4^{ème} partie Chef du poste central de sécurité en situation de crise	- Connaître les procédures et les consignes - Gérer les intervenants - Prendre les décisions adaptées - Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers	16h00

EVALUATION		
EPREUVE DU QCM	QCM de 40 questions	40 min
EPREUVE ORALE	Animation d'une séquence pédagogique	15 min/stagiaire
EPREUVE PRATIQUE	Exercice de gestion du PC en situation de crise	20 min/stagiaire

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

1^{ère} Partie : ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE	38h00
--	--------------

SEQUENCE 1	GESTION DE L'EQUIPE DE SECURITE	4h00
Thème	Gérer son équipe au quotidien	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des actions - Planifier les actions et élaborer le planning des vacances - Anticiper sur les conflits - Connaître le caractère de chacun et ses réactions - Etre loyal envers l'équipe 	1h00
Matériels et documentation recommandés	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels informatiques - Logiciel adapté à la création d'un planning (tableur) 	
Application	Organisation d'un planning Détecter les signes avant-coureurs d'un conflit	3h00

SEQUENCE 2	MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE	2h00
Thème	Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la sélection des agents - Organiser l'accueil d'un nouvel agent - Assurer la formation des agents - Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens - Transmettre les savoirs 	2h00
Remarque	Elaboration d'un planning de formation et de recyclage (secourisme, habilitation électrique, etc.)	

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

SEQUENCE 3	ORGANISER UNE SEANCE DE FORMATION	12h00
Thème	Formation des agents de l'équipe	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - La communication - L'adaptation au groupe - Le travail de préparation en amont - Les documents pédagogiques - Pratique de l'animation - Déroulement chronologique d'une séance - Analyse de la pratique pédagogiques des participants 	4h00
Application	Elaboration de fiches pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Fondamentaux de la sécurité incendie (ERP et IGH) - Les principes d'évacuation du public et la particularité du type U et de l'IGH - Les caractéristiques des matériaux et éléments de construction face à un incendie - Les systèmes de sécurité incendie - Les moyens d'extinction - Encadrement de feux pratiques 	8h00
Remarque	La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe.	

SEQUENCE 4	GESTION DES CONFLITS	4h00
Thème	Gérer un conflit interne à l'équipe ou avec une tierce personne	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des conflits - Commander : décider 	2h00
Application	Exercice pratique de traitement d'un conflit	2h00
Remarque	Il serait souhaitable d'élaborer des fiches types de cas concrets de conflits	

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

SEQUENCE 5	EVALUATION DE L'EQUIPE	2h00
Thème	Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécier les résultats au regard des objectifs fixés - Assurer la passation et le respect des consignes - Assurer le suivi du contrôle continu des agents - Comprendre le comportement du groupe - Ressentir les ambitions du groupe - Assurer le réalisme du calendrier et des plannings 	1h00
Application	Classement des documents Elaboration de fiches de contrôle de connaissances	1h00

SEQUENCE 6	INFORMATION DE LA HIERARCHIE	4h00
Thème	Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport	
Contenu	Le but des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan) La présentation des rapports (le style et la forme) Le contenu et le style des comptes rendu	1h00
Matériels et documentations recommandés	Informatique Bureautique	
Application	Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport	3h00

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

SEQUENCE 7	APPLICATION DES CONSIGNES DE SECURITE	4h00
Thème	Appliquer et faire appliquer par les agents de sécurité les consignes et les procédures de sécurité et établir un planning des rondes.	
Contenu	Les consignes générales, particulières et spéciales de sécurité Planning des rondes de sécurité Les rondes complémentaires de sécurité Tenir à jour le registre de sécurité Principes d'indexation des rapports techniques au registre de sécurité et suivi de la périodicité des contrôles techniques*	2h00
Matériels et documentations recommandés	Registre de sécurité	
Remarque	Mise en situation par différentes consignes	2h00
Remarque	Les mises en situation seront réalisées lors de la séquence 8 de la 1 ^{ère} partie. *ce point n'est pas important que dans le cas ou le chef d'équipe n'a pas de chef de service	

SEQUENCE 8	GERER LES INCIDENTS TECHNIQUES	4h00
Thème	Le traitement des incidents techniques relevés lors des rondes ou par un appel au PC	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les différents risques ; - évaluer les risques ; - évaluer les conséquences ; - intervenir ou faire intervenir les personnes compétences 	1h00
Application	Exercices simples de gestion d'incidents	3h00

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

SEQUENCE 9	DELIVRANCE DU PERMIS DE FEU	2h00
Thème	Les conditions de délivrance des permis de feu	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> . Rappel des principes et règles . Signataires des permis de feu, leur rôle et responsabilité . Liste des travaux soumis à un permis de feu (obligations et recommandations) . Différences "Permis de feu" et "Plan de prévention" . Analyse de risques et mesures de prévention incendie : <ul style="list-style-type: none"> - Dispositions à prendre préalablement aux travaux - Dispositions à prendre pendant l'exécution des travaux - Dispositions à prendre après les travaux . Archivage des documents 	1h00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés préfectoraux Permis de feu	
Remarque	Rédaction de 2 ou 3 permis de feu	1h00

2^{ème} Partie : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE	10h00
--	--------------

SEQUENCE 1	SYSTEME DE DETECTION INCENDIE	4h00
Thème	Tableau de signalisation incendie	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Composition - Les zones - Les boucles - Les niveaux d'accès - Les sources d'alimentation en énergie 	2h00
Matériels et documentations recommandés	<ul style="list-style-type: none"> - Un tableau de signalisation incendie raccordé à des détecteurs ou des déclencheurs manuels et / ou - Un logiciel de simulation 	
Application	Repérage des zones et des boucles Acquittement Réarmement Mise hors service	2h00

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

Remarque	Il est indispensable que le tableau de signalisation incendie soit alimenté avec ses trois sources et raccordé à plusieurs zones elles-mêmes contenant plusieurs boucles
-----------------	--

SEQUENCE 2	LE SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE	4h00
Thème	La mise en sécurité incendie	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - unité de signalisation - unité de gestion d'alarme - unité de gestion centralisée des issues de secours - unité de commande manuelle centralisée - dispositifs actionnés de sécurité - dispositifs adaptateurs de commande 	2h00
Matériels et documentations recommandés	<ul style="list-style-type: none"> - 1 C M S I, alimenté et raccordé à des D A S '(clapet ou volet et porte au minimum) - Normes NFS 61 930 à 61 940 NF EN 54 	
Application	Interpréter l'état des voyants (fixes ou clignotants) Interpréter la couleur des voyants Utiliser une U C M C Réarmer des D A S	2h00
Remarque	Définir très précisément le compartimentage en IGH	

SEQUENCE 3	INSTALLATION FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE	2h00
Thème	Les manipulations, les incidences et les responsabilités	
Contenu	Les installations d'extinction automatique à eau ou gaz, et notamment les démarches administratives en cas de coupure temporaire de l'installation (fuite, coupure, etc.), mais aussi les mesures compensatrices à mettre en oeuvre.	2h00

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

3^{ème} Partie : HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE	6h00
--	-------------

SEQUENCE 1	Réglementation Code du Travail	4h00
Thème	Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie	
Contenu	Aménagement des locaux de travail : <ul style="list-style-type: none"> . Principales dispositions réglementaires en matière de : <ul style="list-style-type: none"> . Prévention incendie . Protection incendie Complexité des phénomènes "accidents du travail" : <ul style="list-style-type: none"> . Étude de cas d'accident du travail (principe de l'arbre des causes) <ul style="list-style-type: none"> . Qu'est-ce qu'un danger ? . Qu'est-ce qu'un risque ? . Mécanisme de déroulement d'un accident . Aspect aléatoire des accidents . Notion de danger (individuelle et collective) . Notion de danger imminent et de droit de retrait 	3h00
Matériels et documentation recommandés	Code du travail Décret 92-333 et 332 pour l'existant	
Application	Exercice d'application : Scénario de danger imminent	1h00

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOP1 pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

SEQUENCE 2	COMMISSIONS DE SECURITE ET COMMISSION D'ACCESSIBILITE	2h00
Thème	Connaître la composition, le rôle des commissions et les relations et les relations avec elles	
Contenu	Composition des commissions Rôle des commissions Missions des commissions Documents à transmettre (notice de sécurité,...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)	1h45
Matériels et documentation recommandés	Décret 95-260 du 8 mars 1995 modifié et circulaire du 22 juin 1995 ERP : CCH R 123-22 et R 123-29 à R 123-42 Arrêté du 25 juin 1980 (GN6 ; GE 2,3) Dispositions particulières Dispositions réglementaires lors de la réalisation de certains travaux (R123-22, GN 6, GN 13) IGH : CCH R 122-11-1, 12, 13, 19, 23 et 28	
Application	Exercice d'application : Répondre oralement aux questions des agents de sécurité sur l'organisation et le rôle des commissions de sécurité	0h15

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 (S.S.I.A.P 2)

4^{ème} Partie : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE	16h00
---	--------------

SEQUENCE 1	GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE	10h00
Thème	Etre chef du poste central de sécurité I G H et E R P en situation de crise	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - réception des alarmes - la levée de doute - application des consignes - chronologie des priorités - prise de décision : gestion de l'évacuation - alerte des sapeurs-pompiers - le service local de sécurité - l'accueil des sapeurs-pompiers 	2h00
Matériels et documentation recommandés	<ul style="list-style-type: none"> - Téléphone - Moyens de radio communication - Système de sécurité incendie de catégorie A ou système analogue 	
Application	Exercices pratiques de mise en situation	8h00
Remarque	Application pratique obligatoire visant à être capable à gérer une situation dégradée La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe.	
SEQUENCE 2	CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS	6h00
Thème	Accueillir et faire guider les secours	
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Faire ouvrir l'accès à la voie engin - Méthodologie des rappels prioritaires des ascenseurs (ERP ou IGH) - Accueillir les secours : - compte rendu des évènements - actions réalisées - fournir : <ul style="list-style-type: none"> - les plans - les clés - les moyens de communication - mettre à disposition les agents des services techniques requis 	2h00
Application	Mise en application par des exercices pratiques	4h00
Remarque	Il est fondamental de faire comprendre aux stagiaires la complémentarité du service de sécurité de l'établissement et des sapeurs-pompiers en leur signifiant clairement les limites d'intervention du service de sécurité La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe.	

A.F.S.I.A

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsia2@orange.fr – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646